

**RENFORCEMENT DE LA PROTECTION CONTRE LES ABUS
ET L'EXPLOITATION DES PERSONNES VULNERABLES,
EN PARTICULIER LES FEMMES ET LES ENFANTS, FUYANT LA GUERRE EN UKRAINE :**

LA SITUATION EN REPUBLIQUE SLOVAQUE

*Evénement en ligne organisé par la Représentante spéciale pour les migrations et les réfugiés
du Conseil de l'Europe et le Haut-Commissariat pour les réfugiés*

21 septembre 2022

Résumé

L'événement a été organisé conjointement par le **Bureau de la Représentante spéciale de la Secrétaire générale pour les migrations et les réfugiés du Conseil de l'Europe (RSSG), le Bureau national du HCR en Slovaquie et la Représentation du HCR auprès des institutions européennes à Strasbourg**. Elle a réuni des représentants des autorités slovaques responsables des secteurs stratégiques liés à l'asile, à la protection des enfants et à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains (ministères de l'intérieur, des affaires étrangères et européennes, du travail, de l'éducation, bureau du défenseur public, centre national slovaque des droits de l'homme), ainsi que des participants d'organisations internationales telles que le Conseil de l'Europe, le HCR, l'OIM et l'UNICEF.

La **RSSG Mme Leyla Kayacik** a introduit l'événement en détaillant les principales conclusions du [rapport de la visite d'information en République slovaque](#), publié le 13 juillet 2022, suite à la visite ayant été effectuée du 2 au 4 mai 2022.

Lors de la session d'introduction, **M. Vendelin Leitner, Secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur**, suivi de **Mme Sona Danova, Directrice du Département des Droits de l'Homme du ministère des Affaires Etrangères et Européennes**, ont présenté les initiatives mises en place par le gouvernement slovaque pour répondre au flux sans précédent de personnes venant d'Ukraine. **Mme Danijela Popovic-Efendic, Chef de bureau, Bureau national du HCR en Slovaquie**, a détaillé les activités du HCR sur le terrain, facilitées par l'ouverture d'un bureau à Bratislava. Elle a également souligné la générosité du gouvernement slovaque et de la communauté locale, qui ont ouvert leurs maisons aux plus vulnérables.

Le premier panel s'est concentré sur la protection des droits des femmes et des enfants migrants et réfugiés. **Mme Lucia Vlasakova, du département de l'égalité entre les hommes et les femmes**

et de l'égalité des chances du ministère du Travail, des Affaires sociales et de la Famille de Slovaquie, a présenté le système national en place pour la protection juridique des enfants et des femmes et a donné un aperçu des meilleures pratiques ainsi que des défis rencontrés. Le "Plan national pour la protection des femmes et des enfants contre la violence et l'exploitation sexuelle" constitue la pierre angulaire de l'effort sur la protection des femmes ukrainiennes. Ce plan comporte trois phases : prévention, protection et poursuites judiciaires effectives. Le gouvernement slovaque se montre particulièrement sensible à l'intégration et a développé des politiques spécifiques pour faciliter l'accès à l'éducation, l'emploi, le logement, la santé, la justice. **Mme Natasa Just Hrnčarová, du Département de la stratégie pour la Protection Sociale des enfants et des familles, ministère du Travail, des Affaires sociales et de la famille de Slovaquie** a présenté les outils mis en place qui s'adressent spécifiquement aux enfants. Elle a souligné que la scolarisation et l'accès effectif à l'éducation restent la priorité, étant donné que les enfants sous protection temporaire peuvent choisir de suivre un enseignement en ligne en ukrainien au lieu de s'inscrire dans les écoles locales. Cependant, de nombreux enfants ne vont pas à l'école et risquent donc de ne pas être identifiés au cas où ils seraient victimes d'abus ou de maltraitance.

Martina Bosak, membre de la Commission pour l'égalité des genres du Conseil de l'Europe, a présenté la nouvelle [recommandation CM\(2022\)17](#) sur la protection des droits des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile, ainsi que [d'autres normes pertinentes](#) du Conseil de l'Europe. Il s'agit d'outils utiles pour les acteurs étatiques et non étatiques offrant une protection avant et après l'arrivée et de développer d'autres lignes directrices adaptées à des situations spécifiques.

L'intervention suivante a porté sur la protection des enfants contre les abus sexuels. **Mme Ana Guerreiro, du secrétariat du Comité de Lanzarote du Conseil de l'Europe** sur l'exploitation et les abus sexuels concernant les enfants, a présenté les normes du Conseil de l'Europe et la [fiche pratique](#) sur la protection des enfants touchés par la crise des réfugiés contre l'exploitation et les abus sexuels. Elle a souligné la nécessité d'une action globale et de la formation de professionnels spécialisés.

Les normes du Conseil de l'Europe sur la [protection et la prise en charge alternatives des enfants non accompagnés et séparés](#) ont été présentées par **Mme Lilja Gretarsdóttir, responsable des programmes de coopération du Conseil de l'Europe**. Elle a souligné la nécessité de promouvoir la prise en charge familiale comme option d'hébergement privilégiée pour les enfants non accompagnés et séparés. Elle a également souligné l'importance de désinstitutionnaliser leur hébergement.

Aikaterini Lazana, juriste au greffe de la Cour européenne des droits de l'homme, a offert un aperçu détaillé de la jurisprudence de la Cour sur des sujets tels que la détection des

vulnérabilités, la traite des êtres humains, les conditions d'accueil, les droits des mineurs non accompagnés et les procédures d'évaluation de l'âge.

Le deuxième panel concernait la traite des êtres humains et l'assistance aux victimes. **Mme Sona Grauzlova, directrice du Centre d'information pour la lutte contre la traite des êtres humains et la prévention du crime, ministère de l'Intérieur de Slovaquie** a présenté leur stratégie, un système complet dont la première phase est la collecte de données. Étant donné le nombre élevé de personnes qui franchissent les frontières, il est important de surveiller et de détecter les vulnérabilités à un stade précoce. La sensibilisation des réfugiés est également primordiale.

Sergii Lavrukhin du Bureau régional du HCR pour l'Europe a présenté les questions plus larges liées à la protection des enfants réfugiés d'Ukraine. Il a souligné en particulier le point de vue du HCR sur la juridiction, les dispositions de tutelle établies en Ukraine, les obligations du pays d'asile ainsi que le partage des données personnelles et les retours.

Mme Parvine Ghadami, du Secrétariat de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA), a présenté les normes pertinentes du Conseil de l'Europe, les recommandations du GRETA ainsi que la [Note d'orientation](#) sur le droit des victimes de la traite et des personnes risquant d'être victimes de la traite à une protection internationale. **Sandra Berty, du Bureau régional du HCR pour l'Europe**, a présenté l'approche du HCR en matière de protection des femmes et des filles dans ce contexte, en soulignant les principaux risques et défis, et en présentant les bonnes pratiques régionales. Enfin, **Mme Zuzana Cacova de l'OIM Slovaquie** a partagé des informations sur la réponse de l'OIM sur le terrain, principalement en ce qui concerne les activités, les formations et les conseils pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels. Elle a souligné que, même si les cas des victimes n'ont pas été officiellement identifiés, cela ne signifie pas que la traite ou l'exploitation n'a pas lieu, en particulier l'exploitation par le travail (les rémunérations injustes et les longues heures de travail sont connues).

Mme Leyla Kayacik, a conclu l'événement en exprimant la volonté de poursuivre le dialogue avec les autorités slovaques. Elle a souligné la pertinence du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant, en ce qui concerne les enfants non accompagnés et séparés, ainsi que l'accès à l'éducation. Elle a également proposé le soutien spécifique du Conseil de l'Europe pour la pleine mise en œuvre des normes relatives à la protection des femmes et des filles, qui sont les plus touchées et les plus vulnérables dans la crise actuelle des réfugiés.